

Enseignement optionnel Latin



PRÉSENTATION DE L'OPTION

L'option Latin permet d'enrichir la culture générale en étudiant la mythologie et l'étymologie, ainsi qu'en ayant accès à une civilisation qui est le fondement de la nôtre. De plus, le latin est utile à l'apprentissage des langues étrangères et se trouve être un élargissement des programmes de français de seconde et de première, car les programmes de latin complètent ceux du français. Enfin, cette option est parfois très utile, voire indispensable, pour certaines orientations.

CONTENU ET DÉROULEMENT DES COURS L'étude de la langue latine permet aux élèves de faire des progrès notables dans la maîtrise de la langue française et dans la compréhension des oeuvres littéraires. La littérature latine : l'étude des oeuvres majeures est privilégiée, de même que l'analyse de celles ayant fait l'objet de réécritures dans la littérature française (objet d'étude au programme des classes littéraires). La civilisation et l'histoire romaines : l'objectif de cette partie du cours est d'appréhender comment vivaient les Romains afin de mieux comprendre comment nous vivons.

EXAMENS Oral (option facultative) : coefficient 3. Seuls les points au dessus de la moyenne seront pris en compte. Ecrit (enseignement de spécialité littéraire) : coefficient 4.

LES «+» DE L'OPTION LATIN Une option facultative qui permet d'obtenir des points supplémentaires pour le baccalauréat. Un atout pour l'épreuve de Français pour le baccalauréat. Un voyage en Italie organisé une année sur deux. Une option ouverte à tous, car l'année de seconde est une année de découverte et de remise à niveau.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'option Latin est accessible : aux élèves de 2nde qui ont fait du latin au collège, quel que soit leur niveau ; et à ceux qui souhaitent commencer l'option en 2nde

POURSUITES D'ÉTUDES Première S Première ES Première L.